



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale de
l'environnement, de l'aménagement et
des transports d'Île-de-France**

Service prévention des risques
Service politiques et police de l'eau

Paris, le 11/09/2023

Affaire suivie par :

Mathieu MAQUAIRE (rivières) Tél : +33 1 71 28 46 36

Romarc MACAIRE (nappes) Tél. : + 33 1 71 28 47 23

Courriel : driebat-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr

Objet : Suivi de l'étiage en Ile-de-France

PJ : Bulletin du 03/09/2023 au 10/09/2023

Référence : Décret n° 2021-807 du 24 juin 2021 relatif à la promotion d'une utilisation efficace, économe et durable de la ressource en eau, en application de l'article L. 211-1 du code de l'environnement

Le suivi de l'étiage réalisé par la DRIEAT a pour objectif d'informer régulièrement les préfets des débits de certains cours d'eau et niveaux des nappes afin qu'ils puissent faire appliquer les mesures restrictives nécessaires à la préservation des ressources en eau. La liste des stations hydrométriques de référence suivies par la DRIEAT est définie dans l'arrêté cadre de bassin et dans les arrêtés cadre départementaux.

Le dispositif mis en place par la DRIEAT consiste en la publication d'un bulletin toutes les semaines sur la situation des nappes et des rivières concernées d'Île-de-France. Pour chacune des 35 stations hydrométriques et des 7 piézomètres de référence un état de criticité est indiqué.

Pour les rivières, cet état est défini en comparant la plus faible moyenne des débits sur trois jours consécutifs durant la semaine écoulée, appelée Qm3J (ex VCN3) aux valeurs des seuils fixées dans l'arrêté cadre de bassin. En période d'étiage, les données de stations hydrométriques de référence sur lesquelles le suivi s'exerce sont mises à jour toutes les semaines sur l'Hydroportail. Des mesures de contrôle de débit sont effectuées pour s'assurer de la fiabilité de l'information hydrométrique autant que nécessaire.

- la situation de vigilance : le débit du cours d'eau approche des valeurs telles qu'une prochaine aggravation de la situation pourrait rompre l'équilibre entre les ressources disponibles et l'ensemble des besoins en eau de l'homme et du milieu naturel. Les campagnes de sensibilisation et d'appel au comportement citoyen sont lancées afin de réduire les utilisations de l'eau qui ne sont pas indispensables. Afin de réduire les risques de pollution, un rappel à la vigilance est fait auprès des principaux sites produisant des rejets polluants. Une surveillance accrue des rejets les plus significatifs est mise en place ;

- la situation d'alerte : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que les ressources disponibles ne suffisent plus à satisfaire tous les besoins en eau de l'homme et du milieu naturel ; des efforts coordonnés de restriction et d'interdiction des usages doivent être mis en place, correspondant à une réduction d'au moins 30 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions (hors alimentation en eau potable) ;
- la situation d'alerte renforcée : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que tous les usages non-essentiels ou non-prioritaires doivent être restreints (réduction d'au moins 50 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions) au profit de l'alimentation en eau potable ;
- la situation de crise : le cours d'eau atteint alors un état de tarissement tel que le milieu naturel est menacé de dommages importants ; seuls l'alimentation en eau potable et le respect de la vie biologique sont assurés, tous les usages significatifs non prioritaires sont

Pour les nappes, l'état de criticité est obtenu en comparant les niveaux de piézomètres suivis par le BRGM aux valeurs des seuils inscrits dans les arrêtés cadre départementaux. En effet, toutes les rivières ne sont pas équipées de stations hydrométriques. La prise en compte des nappes d'eau souterraines vise à protéger les petits cours d'eau et les petites zones humides les plus fragiles situées en amont des bassins versants.

Pour ce faire, la DRIEAT a défini des seuils piézométriques communs à plusieurs petits bassins versants de surface dépourvus de station de mesure des débits. Après sélection des piézomètres représentatifs, l'analyse des corrélations entre les niveaux piézométriques et les débits d'étiage des cours d'eau suivis permet de définir des seuils de gestion cohérents.

Certains cours d'eau ont des régimes d'étiage soutenus par les apports réguliers des nappes, alors que d'autres ont des régimes presque uniquement pluviaux. Les cours d'eau et les nappes n'ont donc pas forcément le même état de criticité, les nappes n'étant pas influencées par la climatologie estivale.

La détermination du seuil de crise des nappes s'appuie, de plus, sur l'analyse historique des chroniques piézométriques anciennes afin de mettre en évidence les sécheresses passées et d'examiner parallèlement les conséquences connues de ces dernières. L'objectif est, pour des conditions climatiques virtuelles identiques à celles des sécheresses antérieures, d'atténuer les effets préjudiciables des sécheresses sur les milieux aquatiques sensibles, par l'adoption des mesures progressives de limitation des usages non prioritaires.

Liens utiles :

L'étiage sur Internet de la DRIEAT : <http://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html> et l'accès aux bulletins du suivi de l'étiage : <http://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>

Données rivières en ligne : <http://www.hydro.eaufrance.fr/index.php>

Données nappes en ligne : <http://ades.eaufrance.fr/>



Bulletin de suivi de l'étiage Région Île-de-France

N°29

Du 03 septembre au 10 septembre 2023

Synthèse

La semaine qui vient de s'écouler a été marquée par un épisode caniculaire historique pour un mois de septembre avec de fortes chaleurs et un temps très sec. Par conséquent la situation s'est fortement dégradée avec une baisse généralisée des niveaux des cours d'eau. Plusieurs stations atteignent, à ce jour, leur niveau le plus bas de la saison, avec même quelques records mensuels approchés. En ce début septembre, 33 % des stations ont déjà atteint leur Qm3J le plus bas de ces 5 dernières années.

Concernant les nappes d'Île-de-France, elles continuent de se vidanger. Plusieurs piézomètres présentent une tendance stable et aucun changement de franchissement de seuil n'est constaté.

Une perturbation orageuse est annoncée ce mardi avec des cumuls plus ou moins importants mais pouvant être localement forts. Un temps plus calme devrait revenir ensuite. Les Qm3J pourraient être globalement stables. Tout dépendra de la quantité de pluie observée sous les orages.

Grandes rivières

Les grandes rivières ont connu elles aussi une baisse cette semaine. Seule la station de Pont-sur-Yonne sur l'Yonne est en vigilance mais d'autres stations s'en rapprochent très fortement. C'est notamment le cas de Vernon sur la Seine, de Creil sur l'Oise ou encore Gournay-sur-Marne sur la Marne.

L'évolution des débits dépendra des orages de ce mardi. Pour le prochain bulletin, les Qm3J pourraient être plutôt stables voire encore en légère baisse.

Sur **7** stations, on compte :

- 1 station en **vigilance** : Pont-sur-Yonne sur l'Yonne.
- 0 station en **alerte**.
- 0 station en **alerte renforcée**.
- 0 station en **crise**.

Petites rivières

Sur les petites rivières, les niveaux ont continué de baisser de façon généralisée. Plusieurs seuils ont été franchis, signe d'une nouvelle aggravation de la sécheresse hydrologique.

Des orages parfois forts sont annoncés ce mardi, les débits pourraient remonter légèrement. Cependant pour le prochain bulletin, les Qm3J devraient être plutôt stables.

Sur **28** stations, on compte :

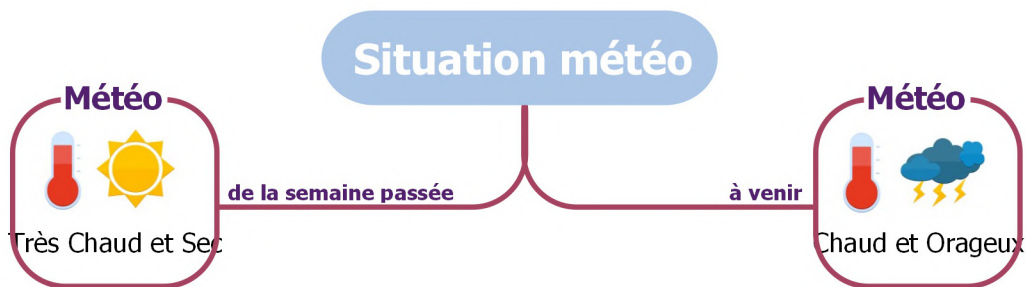
- 6 stations en **vigilance** : Ballancourt sur l'Essonne, Guigneville [La Mothe] sur l'Essonne, Fourges sur l'Epte, Episy (Loing) sur le Loing, Aulnay-sur-Mauldre sur la Mauldre et Jouarre [Vanry] sur le Petit Morin.
- 6 stations en **alerte** : Ambleville sur l'Aubette, Saint-Martin-de-Nigelles sur la Drouette, Diant [Lavoir de Cornoy] sur l'Orvanne, Nesles-la-Vallée sur le Sausseron, Saint-Eugène sur le Surmelin et Viarmes [Moulin de Bertinval] sur l'Ysieux.
- 7 stations en **alerte renforcée** : Pommeuse sur le Grand Morin, Episy (Lunain) sur le Lunain, Saint-Chéron [Saint-Evrout] sur l'Orge, Morsang-sur-Orge sur l'Orge, Férolles-Atilly [La Jonchère] sur le Réveillon, Congis [Gué-à-Tresmes] sur la Théroutte et Pont-sur-Vanne sur la Vanne.
- 2 stations en **crise** : Montmirail sur le Petit Morin et Saint-Cyr-sous-Dourdan sur la Rémarde.

Situation des nappes

Le piézomètre d'Escroines (28) n'a pas franchi son seuil d'alerte de manière durable.

Sur 7 piézomètres, on compte :

- 1 piézomètre en **vigilance** : Escroines.
- 2 piézomètres en **alerte** : Buhy et Saint-Martin-Chennetron.
- 1 piézomètre en **alerte renforcée** : Mareil-le-Guyon.
- 2 piézomètres en **crise** : Théméricourt et Bréval.



Bilan synthétique de la semaine passée

Débits



Baisse

Nappes



Vidange

Stations jaugées

la semaine à venir pour valider les débits

- Blandy-les-Tours
- Férolles-Atilly [La Jonchère]
- Courtomer [Paradis]
-
-
-

Prochain bulletin d'étiage le 19 septembre 2023

QR code du bulletin



SOMMAIRE

Situation des rivières	p.3
Carte de suivi de l'étiage	p.3
Débits des rivières	p.4
Evolution des débits journaliers	p.5
Bilan annuel des bulletins	p.7
 Situation des nappes	 p.8
Etat des piézomètres.....	p.8
Carte de suivi de l'état piézométrique	p.8
Evolution des piézomètres	p.9

Situation des rivières

2

Carte de suivi de l'étiage Situation du 11/09/2023



Etat de criticité de la situation d'étiage

Stations_Etiage

- QJ non calculables sur toute la période
- Station sans état de vigilance particulier
- Station en état de vigilance
- Station en état d'alerte
- Station en état d'alerte renforcée
- Station en état de crise



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Débit des rivières sur la quinzaine

Tableau des débits

Stations		Seuils (m³/s)				Qm3J (m³/s)			Tendance	Indice de confiance			
						N°27	N°28	N°29					
		V	A	AR	C	20/08	27/08	03/09			10/09		
Grandes rivières :													
Marne	Gournay-sur-Marne	32	23	20	17	55	C	46	C	38	le 09/09/23	→	
Oise	Creil	32	25	20	17	43		40		35	le 09/09/23	↘	
Seine	Saint-Fargeau [Sainte-Assise]	58	43	37	32	81		79		72	le 07/09/23	↗	
Seine	Alfortville	64	48	41	36	80		80		72	le 09/09/23	→	
	Paris [Austerlitz]	81	60	51	45	136		125		107	le 09/09/23	→	
Seine	Vernon	170	131	113	100	218		202		172	le 08/09/23	→	
Yonne	Pont-sur-Yonne	30	16	13	11	21		21		20	le 07/09/23	↗	
Petites rivières :													
Aubette	Ambleville (*)	0,31	0,27	0,22	0,20	0,29		0,30		0,27	le 09/09/23	/	/
Avre	Acon (*)	1,29	0,93	0,81	0,75	1,32		1,33		1,42	le 03/09/23	/	/
Drouette	Saint-Martin-de-Nigelles (*)	0,37	0,31	0,28	0,26	0,34		0,36		0,31	le 09/09/23	/	/
Essonne	Ballancourt	5,5	4,5	3,9	3,5	5,5		5,6		5,4	le 09/09/23	→	
	Guigneville [La Mothe] (***)	2,4	1,8	1,6	1,4	2,3	C	2,4	C	2,3	le 09/09/23	↘	
Epte	Fourges (*)	5,2	4,0	3,5	3,1	4,6		4,8		4,6	le 09/09/23	/	/
Grand Morin	Pommeuse	2,4	2,1	1,9	1,7	1,9		1,9		1,8	le 09/09/23	→	
Juine	Saclas (**)		0,67	0,61	0,55	0,83		0,84		0,81	le 07/09/23	/	/
Loing	Episy (Loing)	5,3	3,6	3,0	2,6	5,2	C	5,3	C	3,8	le 09/09/23	↘	
Lunain	Episy (Lunain)	0,36	0,21	0,17	0,13	0,21		0,19		0,16	le 08/09/23	→	
Mauldre	Beynes	0,43	0,36	0,31	0,27	0,47		0,47		0,44	le 09/09/23	→	
	Aulnay-sur-Mauldre [Centre]	1,10	0,90	0,78	0,71	0,94		0,95		0,92	le 09/09/23	→	
Orge	Saint-Chéron [St-Evroult]	0,16	0,13	0,12	0,11	0,14		0,14		0,12	le 09/09/23	→	
	Morsang-sur-Orge	1,6	1,4	1,2	1,0	1,5		1,4		1,1	le 08/09/23	→	
Orvanne	Diant [Lavoir de Comoy]	0,27	0,23	0,18	0,15	0,25	C	0,23	C	0,21	le 09/09/23	→	
Petit Morin	Montmirail	0,57	0,49	0,42	0,36	0,36		0,37		0,35	le 08/09/23	↗	
	Jouarre [Vanry]	0,92	0,72	0,60	0,50	0,84		0,84		0,77	le 09/09/23	→	
Rémarde	Saint-Cyr-sous-Dourdan	0,25	0,19	0,17	0,15	0,20		0,18		0,15	le 09/09/23	→	
Réveillon	Férolles-Atilly [La Jonchère]	0,037	0,021	0,015	0,012	0,018	C	0,018	C	0,013	le 09/09/23	→	
Ru d'Ancœur	Blandy-les-Tours		0,011		0,005	0,019	C	0,018	C	0,012	le 08/09/23	→	
Sausseron	Nesles-la-Vallée	0,33	0,27	0,24	0,22	0,26	C	0,29	C	0,26	le 09/09/23	→	
Surmelin	Saint-Eugène	0,80	0,61	0,56	0,53	0,64		0,68		0,59	le 09/09/23	→	
Théroutanne	Congis [Gué à Tresmes]	0,35	0,26	0,23	0,20	0,27		0,26		0,23	le 09/09/23	→	
Vanne	Pont-sur-Vanne	4,2	3,0	2,4	2,0	2,3		2,4		2,1	le 09/09/23	→	
Voulzie	Jutigny	1,00	0,65	0,48	0,32	1,15		1,13		1,09	le 09/09/23	→	
Yerres	Courtomer [Paradis]		0,034		0,010	0,088		0,087		0,064	le 09/09/23	→	
Ysieux	Viarmes [Moulin de Bertinval]	0,100	0,082	0,070	0,060	0,079		0,081		0,071	le 09/09/23	→	
Yvette	Villebon-sur-Yvette	0,42	0,31	0,26	0,22	0,36		0,41		0,43	le 09/09/23	→	

- ^c débit corrigé depuis le bulletin précédent suite à de nouvelles informations
 (*) station gérée par la DREAL Normandie
 (**) station gérée par la DREAL Centre - Val de Loire
 (***) station non réglementaire, donnée à titre d'information

[/] Pour les stations non gérées par la DRIEAT, les données sont à titre indicatif et nous n'en garantissons pas la qualité. C'est pourquoi nous ne proposons ni de tendance ni d'indice de confiance. Si besoin d'informations complémentaires, voir avec les DREAL concernées. (cf. liens sur la dernière page)

Indice de confiance : Il constitue une aide à la décision quant à la prise de mesure de restrictions. Cet indicateur n'est affiché que lorsqu'une station franchit le seuil d'alerte. L'indice de confiance est une note sur 5 qui se décompose de la manière suivante :

- une note fonction de la qualité intrinsèque de la station (stabilité à l'étiage, sensibilité par rapport à l'écartement des seuils de critique d'étiage, type de capteur, disponibilité des données, etc.).
- un bonus fonction des jaugeages (ancienneté, confirmation ou non de la qualité intrinsèque de la station, incertitude, etc.).

Les débits moyens journaliers sont disponibles sur l'Hydroportail : <http://www.hydro.eaufrance.fr>.

Tendance à venir :

- à la hausse ↗
- plutôt stable →
- à la baisse ↘
- incertain ?

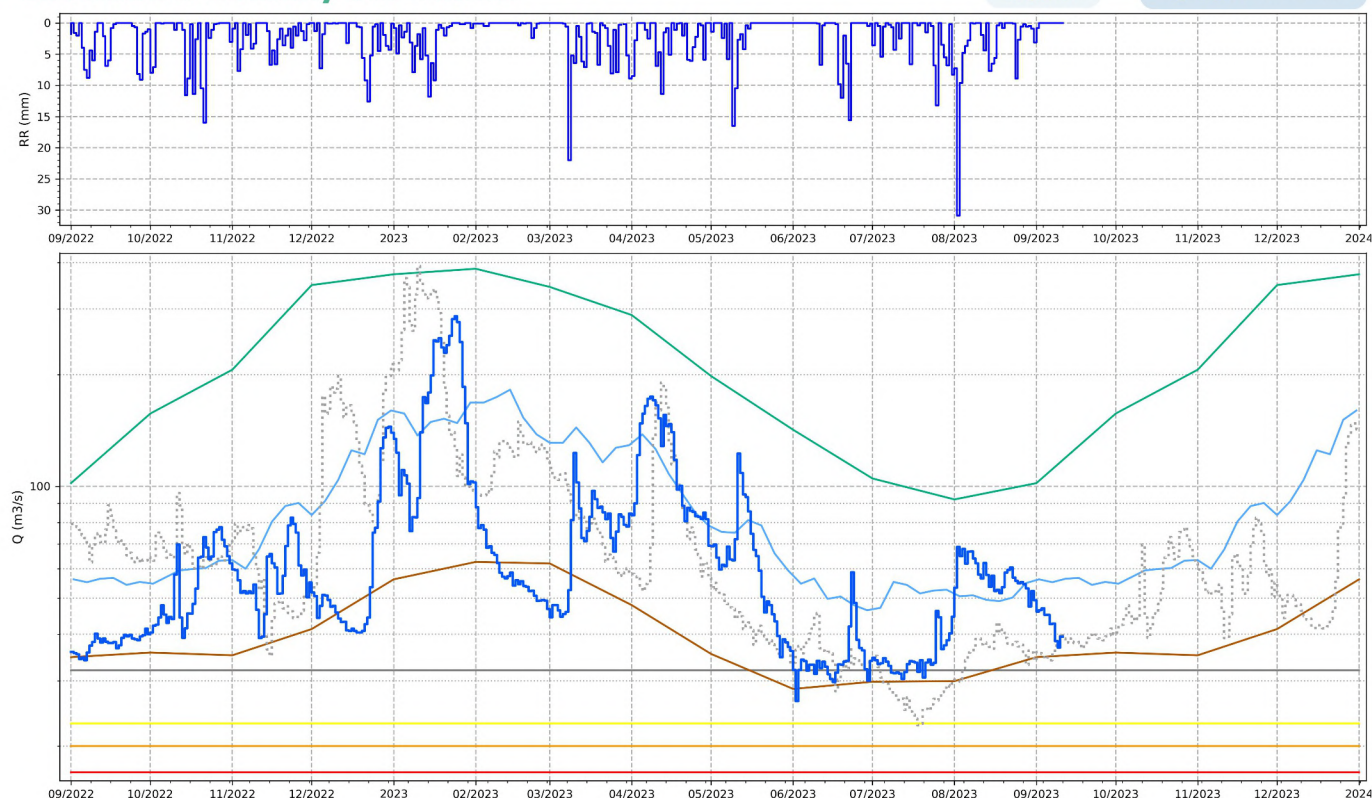
La tendance est évaluée en fonction des caractéristiques de la rivière et des prévisions météorologiques. Elle est soumise à de nombreuses incertitudes.

Evolution des débits journaliers et des précipitations journalières pour quelques stations représentatives depuis septembre 2022

La Marne à Gournay-sur-Marne

État : /

Qm3J : 38 m³/s

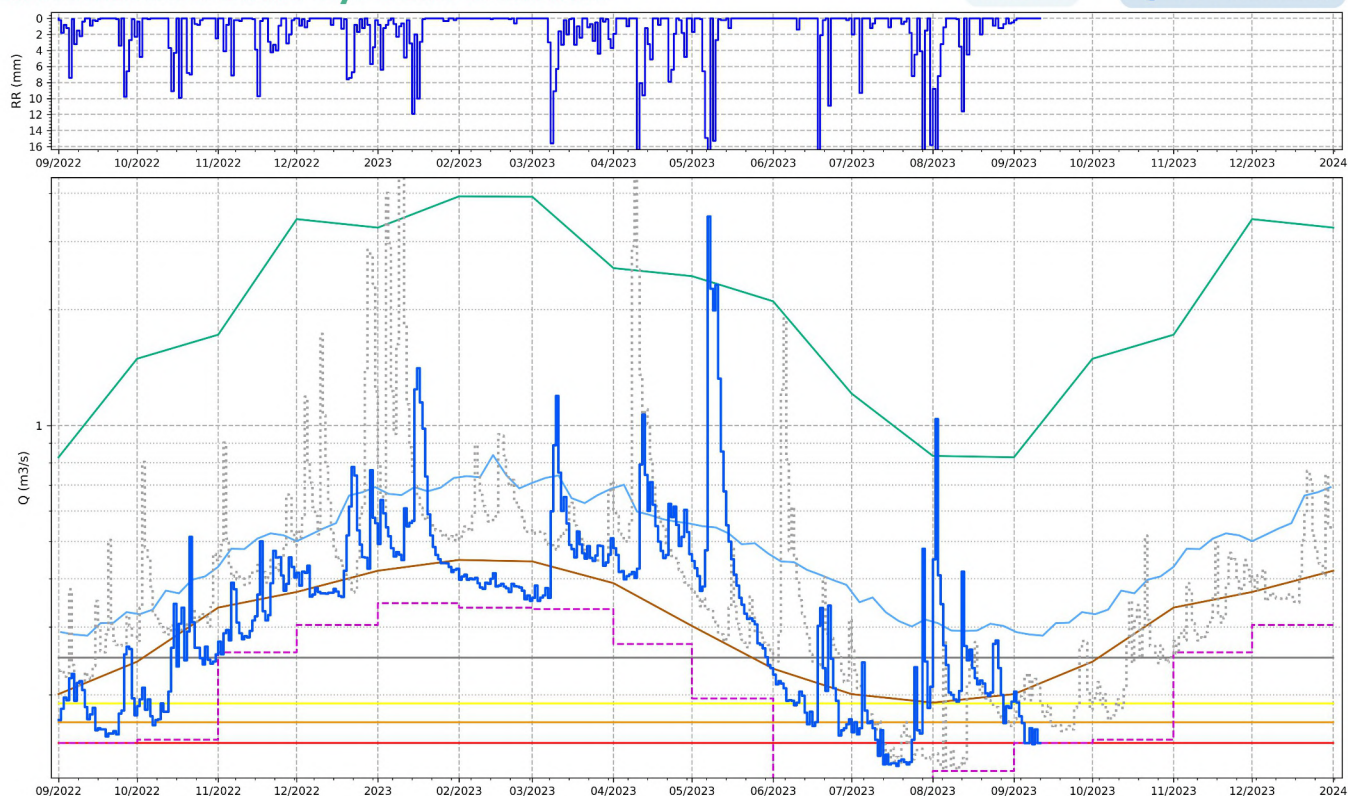


Commentaire : La Marne à Gournay voit ses débits globalement baisser depuis début août. Même si les niveaux n'ont pas franchi la vigilance, ils se rapprochent de la quinquennale sèche d'un mois de septembre.

La Rémarde à Saint-Cyr-sous-Dourdan

État : C

Qm3J : 0.15 m³/s

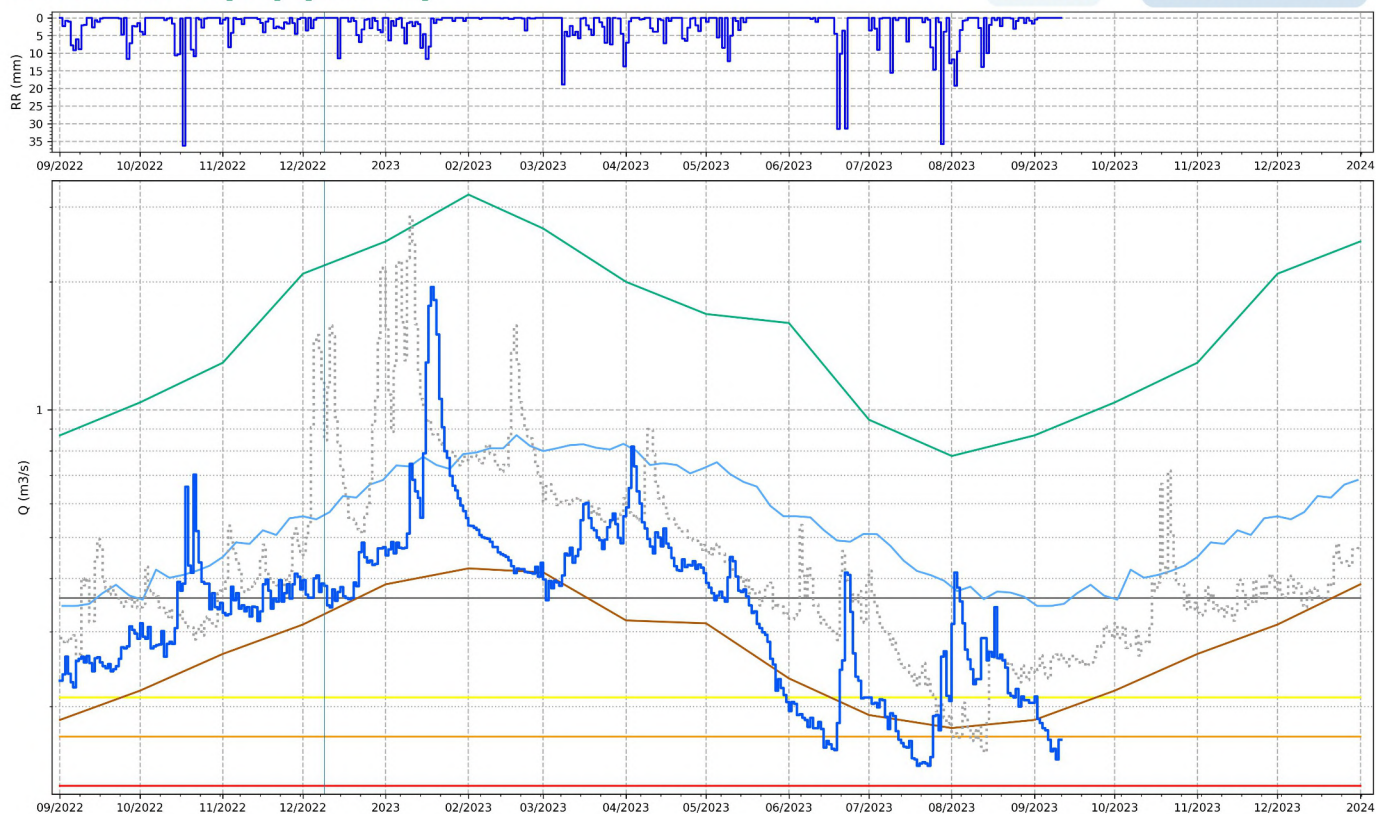


Commentaire : La Rémarde à Saint-Cyr-sous-Dourdan a continué de baisser pour finir par atteindre son seuil de crise. Le Qm3J se situe proche du record mensuel datant de 1976 et qui est de 0,150m³/s (courbe rose en tirets).

Le Lunain à Episy (Lunain)

État : AR

Qm3J : 0.16 m³/s

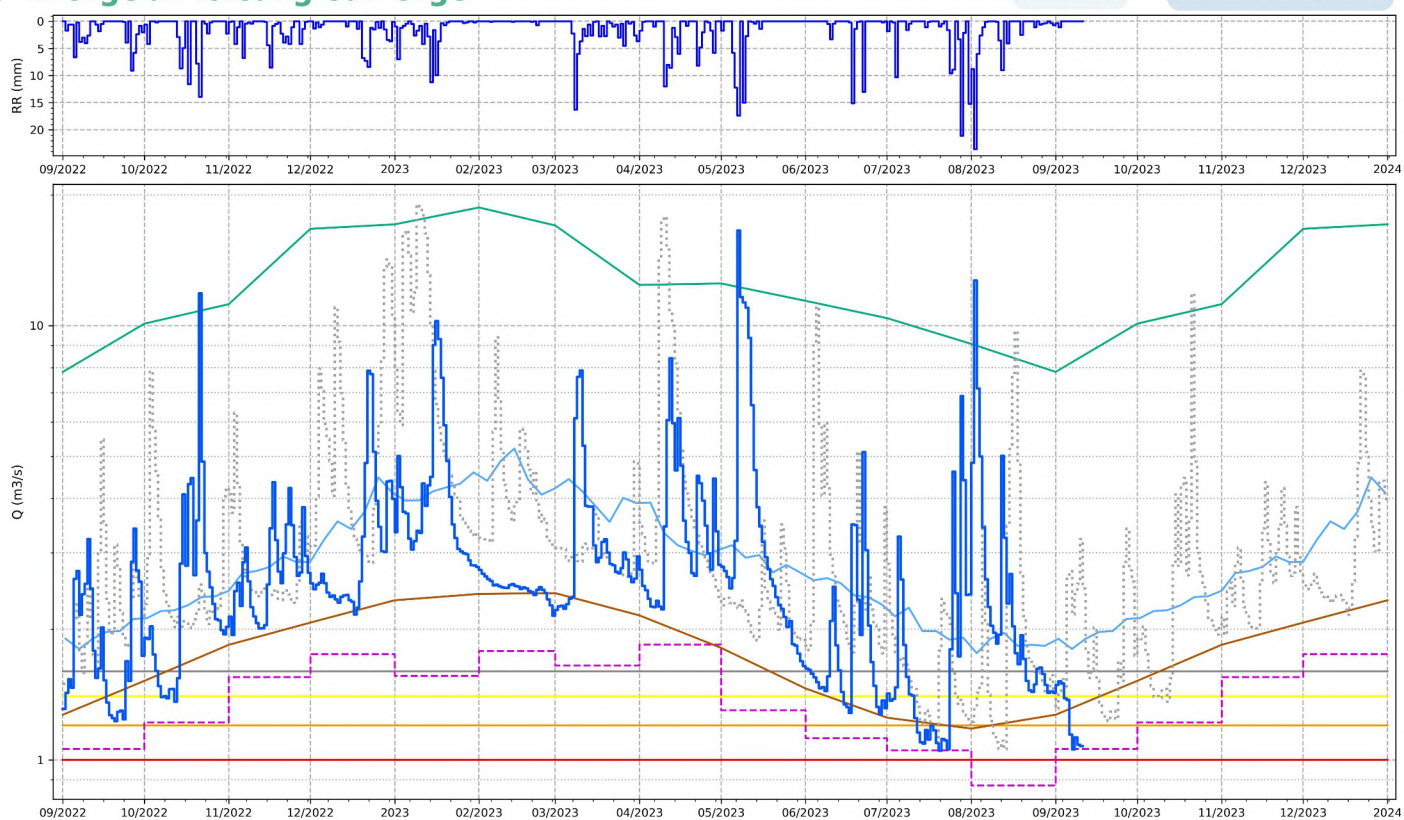


Commentaire : Depuis le 6 septembre 2023, le Lunain à Episy est passé sous son seuil d'alerte renforcée pour la troisième fois de la saison. Ces débits aussi bas sont très rares pour un mois de septembre.

L'Orge à Morsang-sur-Orge

État : AR

Qm3J : 1.1 m³/s



Commentaire : Les débits à Morsang-sur-Orge ont fortement plongé ces derniers jours pour finir par passer sous le seuil d'alerte renforcée. Le record mensuel datant de 2019 est approché avec 1,09m³/s pour un record à 1,06m³/s (courbe rose en tirets).

Légende des graphes:

- Débits journaliers
- ... Débits année précédente
- Quinquennales humides
- Médianes
- Quinquennales sèches
- Seuil de Vigilance
- Seuil d'Alerte
- Seuil d'Alerte Renforcée
- Seuil de Crise
- ||| Précipitations journalières (Antilope)

Bilan annuel des bulletins de la saison d'été 2023

Station

Seuils (m³/s)

V

A

AR

C

Grandes rivières :

Marne

Gournay-sur-Marne

32

23

20

17

Oise

Creil

32

25

20

17

Seine

Saint-Fargeau [Sainte-Assise]

58

43

37

32

Alfortville

64

48

41

36

Paris [Austerlitz]

81

60

51

45

Vernon

170

131

113

100

Yonne

Pont-sur-Yonne

30

16

13

11

Petites rivières :

Aubette

Ambleville (*)

0,31

0,27

0,22

0,20

Avre

Acon (*)

1,29

0,93

0,81

0,75

Drouette

St-Martin-de-Nigelles (*)

0,37

0,31

0,28

0,26

Essonne

Ballancourt

5,5

4,4

3,9

3,5

Guigneville [La Mothe] (***)

2,4

1,8

1,6

1,4

Epte

Fourges (*)

5,2

4,0

3,5

3,1

Grand Morin

Pommeuse

2,4

2,1

1,9

1,7

Juine

Saclas (**)

0,67

0,61

0,55

Loing

Episy (Loing)

5,3

3,6

3,0

2,6

Lunain

Episy (Lunain)

0,36

0,21

0,17

0,13

Mauldre

Beynes

0,43

0,36

0,31

0,27

Aulnay-sur-Mauldre [Centre]

1,10

0,90

0,78

0,71

Orge

Saint-Chéron [St-Evroult]

0,16

0,13

0,12

0,11

Morsang-sur-Orge

1,6

1,4

1,2

1,0

Orvanne

Diant [Lavoir de Cornoy]

0,27

0,23

0,18

0,15

Petit Morin

Montmirail

0,57

0,49

0,42

0,36

Jouarre [Vanry]

0,92

0,72

0,60

0,50

Rémarde

Saint-Cyr-sous-Dourdan

0,25

0,19

0,17

0,15

Réveillon

Férolles-Atilly [La Jochère]

0,037

0,021

0,015

0,012

Ru d'Ancoeur

Blandy-les-Tours

0,011

0,005

Sausseron

Nesles-la-Vallée

0,33

0,27

0,24

0,22

Surmelin

Saint-Eugène

0,80

0,61

0,56

0,53

Théroutanne

Congis [Gué à Tresmes]

0,35

0,26

0,23

0,20

Vanne

Pont-sur-Vanne

4,2

3,0

2,4

2,0

Voulzie

Jutigny

1,00

0,65

0,48

0,32

Yerres

Courtommer [Paradis]

0,034

0,010

Ysieux

Viermes [Moulin de Bertinval]

0,100

0,082

0,070

0,060

Yvette

Villebon-sur-Yvette

0,42

0,31

0,26

0,22

V

A

AR

C

TOTAL / 35

2

3

2

4

8

15

22

25

18

24

26

31

31

26

11

16

20

23

22

22

MIN

de la saison

77

le 02/06/23

25

le 23/07/23

45

le 17/06/23

50

le 18/07/23

130

le 18/07/23

18

le 22/07/23

0,27

le 09/09/23

1,01

le 13/07/23

0,28

le 15/06/23

5,0

le 20/07/23

2,0

le 17/07/23

4,2

le 22/07/23

1,8

le 09/09/23

0,63

le 10/06/24

3,3

le 21/07/23

0,15

le 23/07/23

0,40

le 14/07/23

0,77

le 14/07/23

0,11

le 19/07/23

1,1

le 20/07/23

0,18

le 22/07/23

0,35

le 08/09/23

0,77

le 09/09/23

0,13

le 16/07/23

0,012

le 20/07/23

0,000

le 23/07/23

0,22

le 27/06/23

0,59

le 09/09/23

2,3

le 09/09/23

2,1

le 09/09/23

0,069

le 19/07/23

0,31

le 22/07/23

Nb de bulletins en

V

A

AR

C

7

2

1

7

5

6

1

15

6

1

10

8

3

2

10

12

13

7

7

3

1

6

2

3

7

2

2

7

3

4

1

3

5

3

10

10

2

1

3

7

4

9

6

2

3

4

6

2

6

1

1

8

4

6

5

1

9

2

11

3

1

14

8

7

6

5

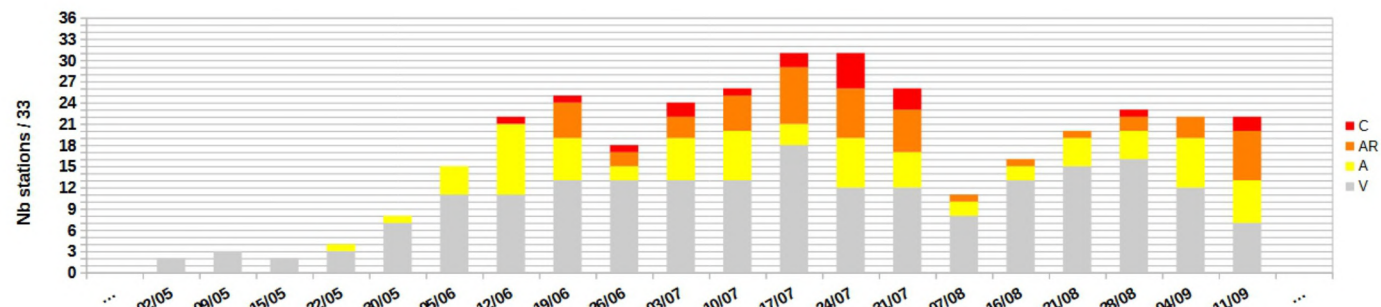
2

4

1

(*) station gérée par la DREAL Normandie

(**) station non réglementaire, donnée à titre d'information



Situation des nappes

Etat des piézomètres

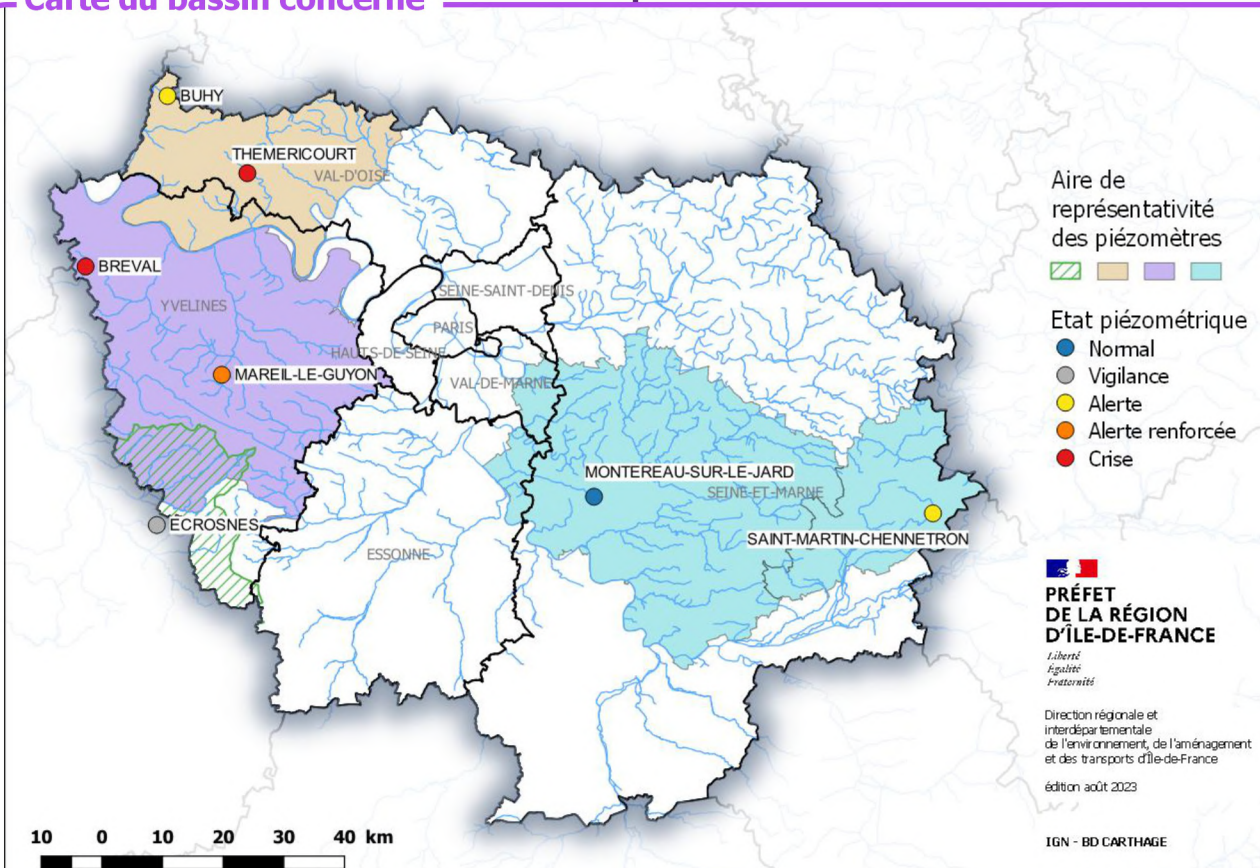
Tableau des tendances

En semaine 36, les nappes du Vexin et du Mantois continuent de se vidanger. La nappe du Champigny a des niveaux stables. Le piézomètre d'Ecroshes reste stable, son seuil d'alerte n'a pas été durablement franchi.

Nappe	Piézomètre de référence	Seuils (m)				N°27	N°28	N°29	Tendance récente
		V	A	AR	C	Semaine 34	Semaine 35	Semaine 36	
						20/08	27/08	03/09	
Craie du Vexin français	Buhy	44,5	44	43,5	43	43,86	43,83	43,56	Baisse
	Théméricourt	64,2	63,5	62,8	62,1	61,82	61,69	61,56	Baisse
Tertiaire du Mantois à l'Hurepoix	Bréval	112,7	112,3	111,9	111,5	111,43	111,39	111,35	Baisse
	Mareil-le-Guyon	75,3	75	74,7	74,4	74,61	74,57	74,57	Stable
Champigny	Montereau-sur-le-Jard	48,8	48,4	48	47,6	49,53	49,49	49,50	Stable
	Saint-Martin-Chennetron	127,5	125,5	123,6	121,6	124,27	124,29	124,29	Stable
Craie sous calcaires de Beauce	Ecroshes	136,5	136,3	136,1	135,9	136,33	136,29	136,34	Stable

Carte de suivi de l'état piézométrique

Carte du bassin concerné

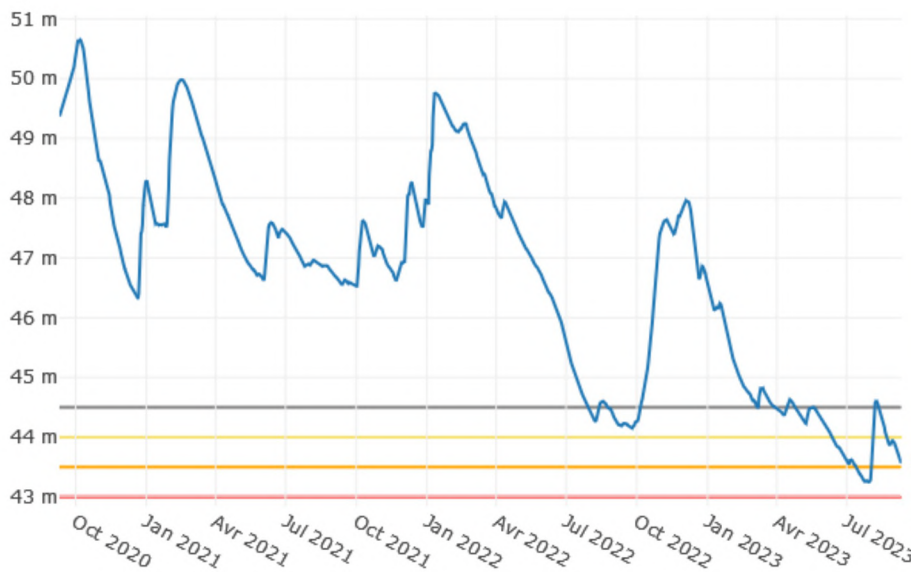


Etat des piézomètres (sur 3 ans)

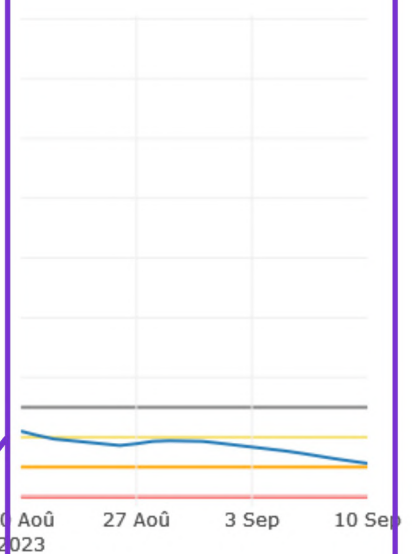
Nappe de la craie du Vexin Français

Les points de suivi du Vexin demeurent en alerte à Buhy et en crise à Théméricourt. Le niveau d'alerte renforcée sera très prochainement franchi à Buhy, la dernière mesure étant de 43,56 m NGF et le seuil d'alerte renforcée à 43,50 m NGF. Toutefois, le piézomètre étant très réactif, le niveau d'eau de la semaine prochaine dépendra des conditions météorologiques de la semaine, qui s'annoncent humides.

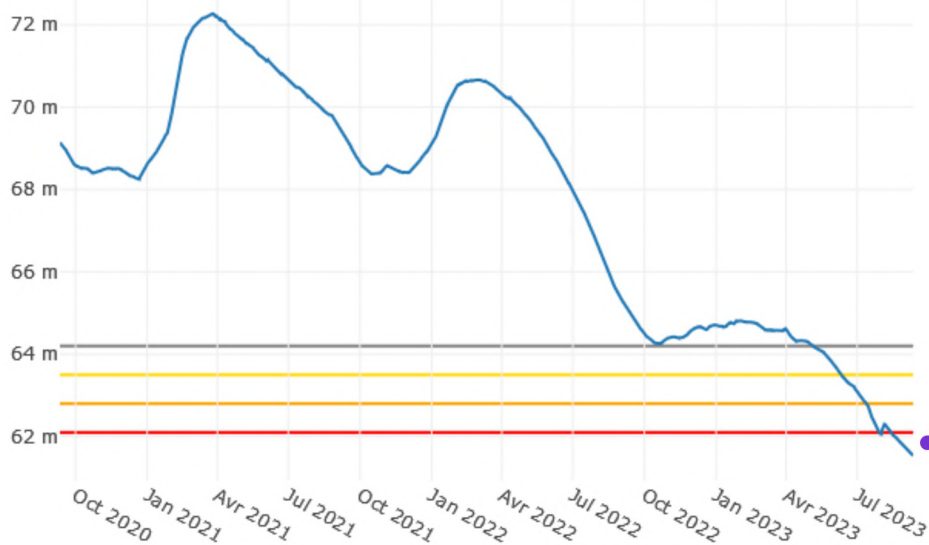
Buhy



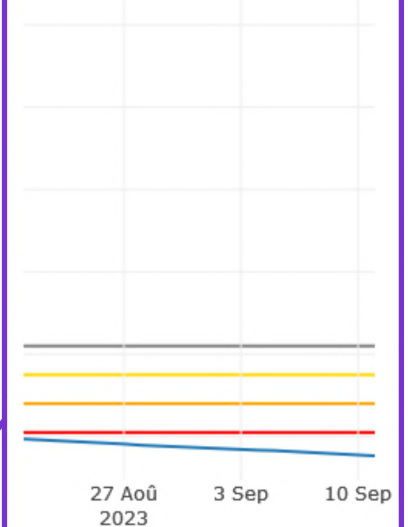
Zoom sur les 3 dernières semaines



Théméricourt



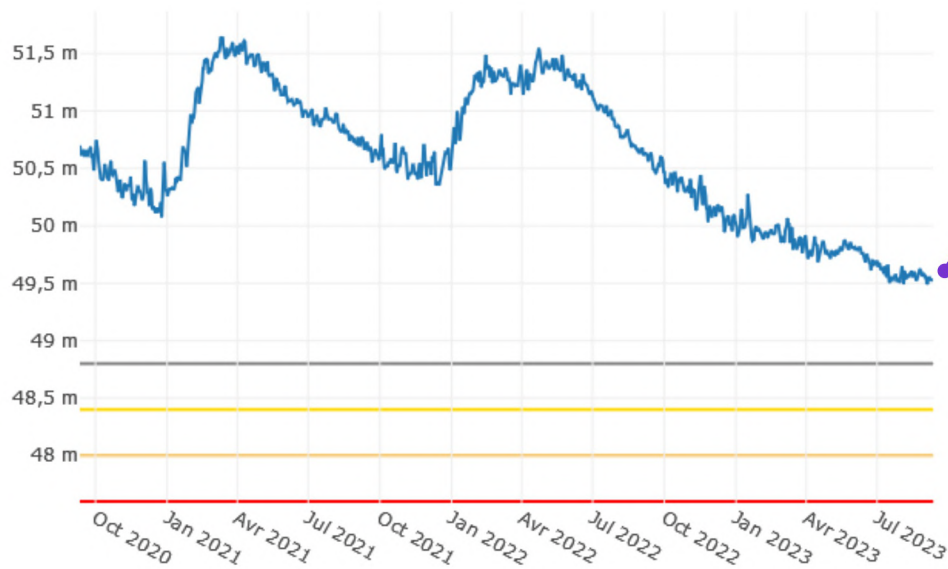
Zoom sur les 3 dernières semaines



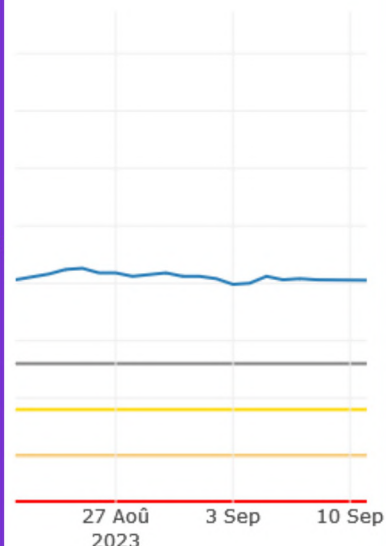
Nappe du Champigny en Brie

Les points de suivi présente des niveaux stables. La situation est inchangée, le piézomètre de Saint-Martin-Chennetron est en alerte.

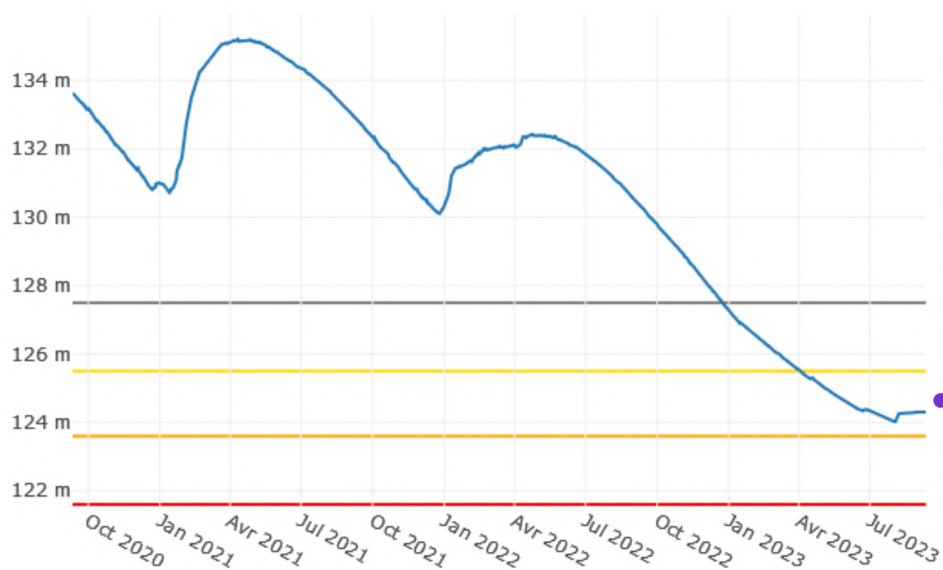
Montereau-sur-le-Jard



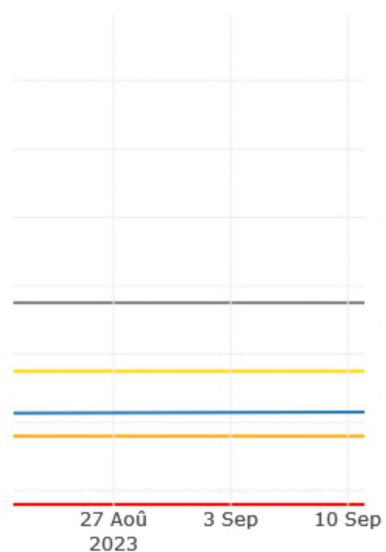
Zoom sur les 3 dernières semaines



Saint Martin Chennetron



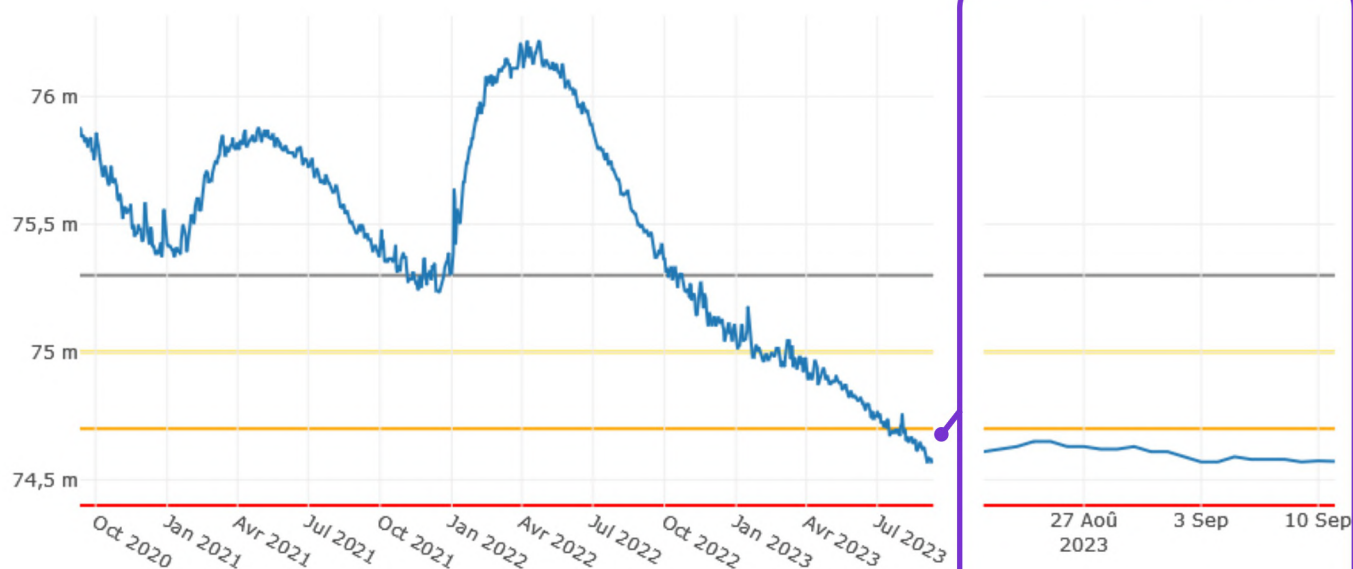
Zoom sur les 3 dernières semaines



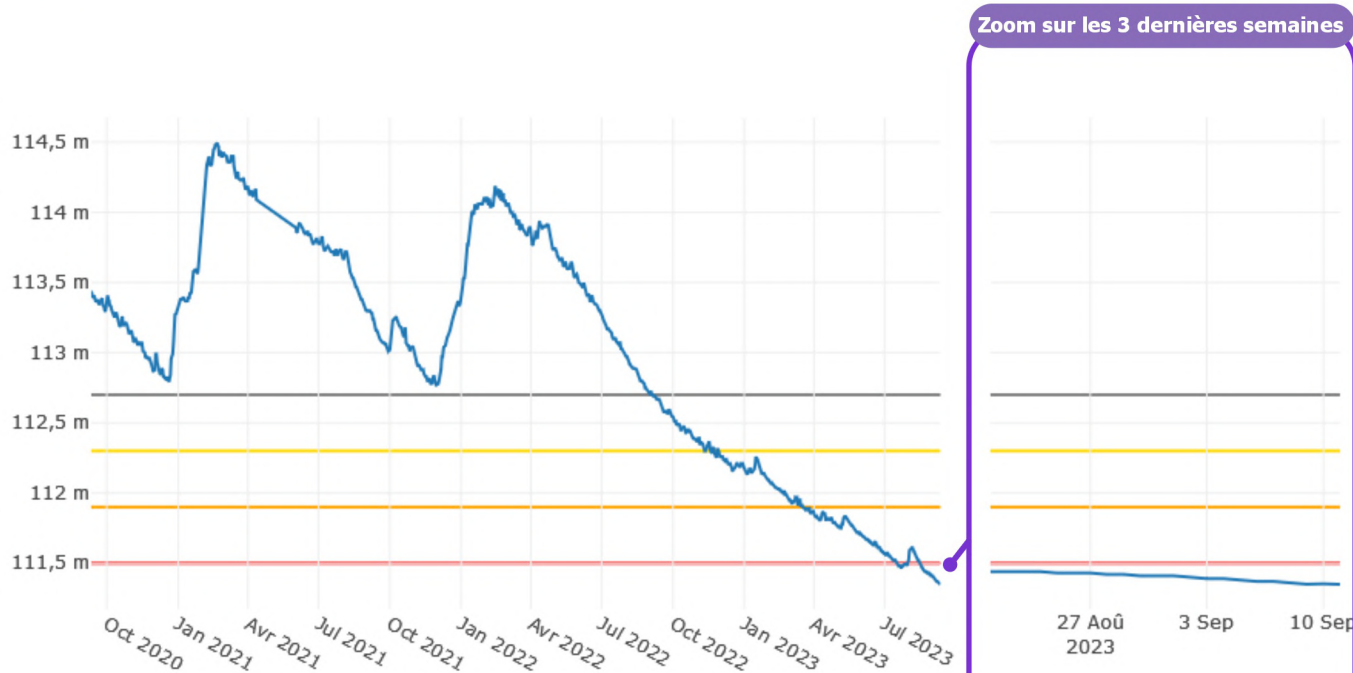
Nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix

Les piézomètres de Bréval et Mareil-le-Guyon demeurent respectivement en crise et alerte renforcée. A Mareil-le-Guyon, le niveau est stable cette semaine. A Bréval, la vidange se poursuit, avec un niveau enregistré à 111,35 m NGF, similaire au niveau de l'année 2012 au même moment de l'année. Ce niveau ne constitue pas un record, les années 1993 et 1997 étant plus basses. Il s'agit pour le moment de la 3 à 4^e année la plus basse depuis 1970.

Mareil le Guyon



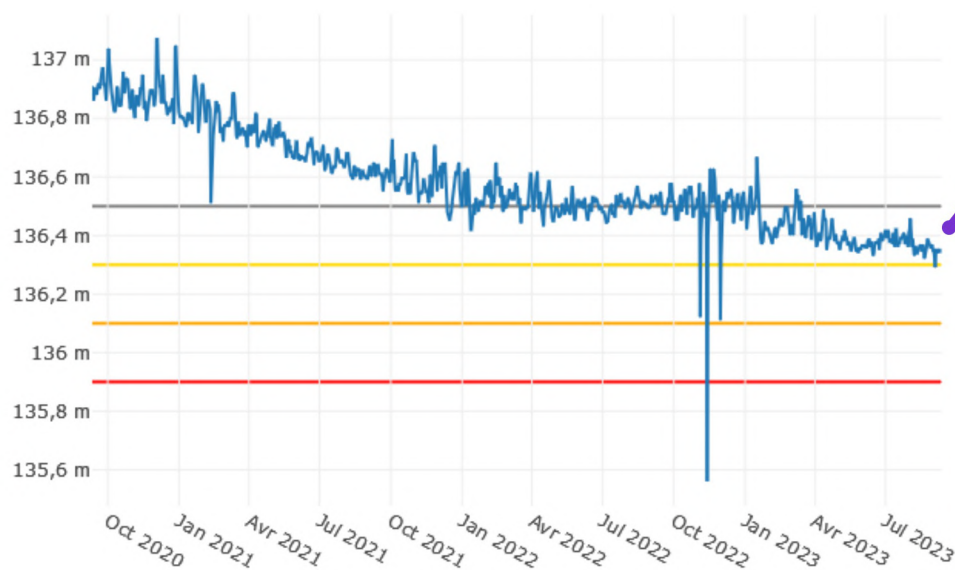
Bréval



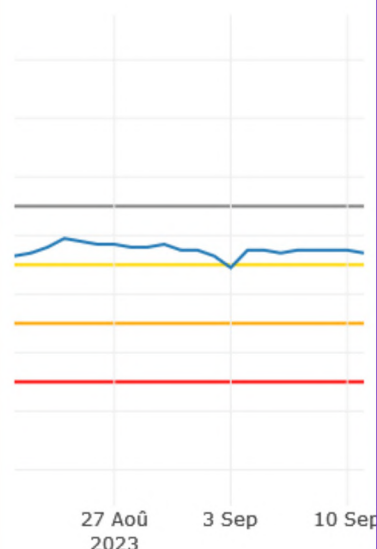
Nappe de la craie sous calcaires de Beauce

Le piézomètre d'Ecroshes n'a franchi son seuil d'alerte que sur une journée, le 3 septembre. Sur les autres jours, le niveau est resté au-dessus du seuil de vigilance. La tendance est à la stabilité.

Ecroshes



Zoom sur les 3 dernières semaines



L'étiage sur Internet :

- DRIEAT : <http://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>
- DREAL Normandie : <http://www.donnees.normandie.developpement-durable.gouv.fr/hydro/QMJ/QMJ.html>
- DREAL Centre - Val de Loire : <http://www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr/les-debits-des-rivieres-sur-le-bassin-loire-a111.html>

Données rivières en ligne :
<http://www.hydro.eaufrance.fr/>

Données nappes en ligne :
<http://ades.eaufrance.fr/>

Observatoire national des étiages :
<http://onde.eaufrance.fr/>

Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Propluvia :
<https://propluvia.developpement-durable.gouv.fr>
<https://vigieau.gouv.fr/>

drieat-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr